



Cofinancé par
l'Union européenne

**Le réseau judiciaire européen et les litiges transfrontières
en matière civile et commerciale :
Compétence
Loi applicable
Circulation des titres exécutoires**

**Le lundi 17 octobre 2022
De 9h à 17h**

Lieu de la formation :
À l'Ordre des avocats de Nantes
5 mail du front populaire
44200 NANTES

*Un cas pratique transmis en amont de la journée sera le fil rouge du séminaire.
Il sera étudié autour des deux tables rondes qui aborderont de manière pratique les différents instruments européens en matière civile et commerciale (Règlement Bruxelles I bis, Règlement Rome I, Règlement Significations, Règlement Obtention des preuves, etc.)*

9h15 **Mots d'accueil**

9h30 **Ouverture de la session avec quizz introductif**

Présentation du RJECC et des outils pratiques de la coopération judiciaire

Catherine Rumeau, Magistrate, point de contact français du RJECC, Direction des affaires civiles et du sceau

10h-13h **Table ronde sur la compétence et la loi applicable**

Focus sur les règles de compétence et la loi applicable aux litiges transfrontières.

Alice Meier-Bourdeau, Avocate au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Roy Spitz, Avocat au barreau de Nice et membre du Conseil national des barreaux

Jean Gasté, Notaire à Nantes et Président du CRIDON Ouest

Lionel Decotte, Commissaire de justice à Lyon

Jean Vanoverschelde, Commissaire de justice à Lille

Magistrat

13h **Cocktail déjeunatoire**

14h-16h **Table ronde sur la circulation d'un titre exécutoire**

Focus sur les règles de reconnaissance et d'exécution et sur le recouvrement des créances transfrontières.

Alice Meier-Bourdeau, Avocate au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Roy Spitz, Avocat au barreau de Nice et membre du Conseil national des barreaux

Jean Gasté, Notaire à Nantes et Président du CRIDON Ouest

Lionel Decotte, Commissaire de justice à Lyon

Jean Vanoverschelde, Commissaire de justice à Lille

Magistrat

16h-17h **Conclusion et temps d'échanges avec les intervenants**